Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260624-632026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24/06/2025

L'an deux mille vingt-six, le 24 JUIN, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h00 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.
Date de la convocation et de la publicité : le 17/06/2026
Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, Anne DURAND, Géraldine CARDIN, Eric DROGUET, Isabelle LECLERCQ, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIé, Michel PANSART, Olivier LACHIVER, Alain CABARET
Secrétaire de séance Eliane RUELLAN
Représentés : Gilbert PHILIPPE représenté par Michel PANSART

Nombre de Conseillers : 15 **En exercice : 15** **Présents : 14** **Votants : 14**

DELIBERATION N°63-2026 Travaux services Techniques - création places de stationnement

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de créer des places de stationnement aux services techniques.

2 entreprises ont été consultés :

Désignation travaux	**TARDY TP** **Erquy**	**LAUNAY** **Hénanbihen**
Parking	2 000,00 € H.T.	2 378,15 € H.T.

Le conseil à l'unanimité (Madame Géraldine CARDIN ne prend pas part au vote) décide de retenir l'offre de de **TARDY TP** pour un montant de 2 000,00 € T.T.C soit 2 400 € TTC

Fait à Plévenon, le 25/06/2026
Le Maire, Philippe LOHIER

Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l'Etat le : 25/06/2026